



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU TÉMISCOUATA
MINICIPALITÉ DE LEJEUNE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lejeune tenue le lundi 5 février 2024, à 20h00 au lieu habituel au 69, rue de la Grande-Coulée.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège #1 Monsieur Patrice Dubé
Siège #2 Monsieur Réjean Albert
Siège #3 Monsieur Fernand Albert pro maire
Siège #4 Madame Carole Viel
Siège #5 Madame Marguerite Albert
Siège #6 Madame Armelle Kermarrec

Absent :
Maire, Monsieur Pierre Daigneault

Formant quorum sous la présidence du pro- maire,
Monsieur Fernand Albert.

La personne qui préside la séance, soit Monsieur Fernand Albert informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit Monsieur Fernand Albert, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Claudine Castonguay, directrice générale, greffière trésorière assiste également comme secrétaire de la séance.

Huit personnes sont présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur Fernand Albert déclare la session ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso2024-02-22

Lundi 5 février 2024 (20h00)

Ordre du jour

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Demande de don : Sclérose en plaques**
 - 3.2 Demande de don Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay**
 - 3.3 CPTAQ**
 - 3.4 Réponse du MAMH pour projet d'entraide**
 - 3.5 Hommage aux bénévoles (Info dimanche)**



- 3.6 Activité au Centre des Loisirs
- 3.7 Atelier avec Source d'Espoir
- 3.8 Bilan suivi Grand lac Squatec
- 3.9 Le Tremplin campagne de membership
- 3.10 Demande de don : Fondation des Sourds
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 janvier 2024
- 5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Croix-Rouge canadienne Renouvellement avril 2024 à mars 2025
 - 7.2 Grille de tarification pour camion-citerne et autopompe
 - 7.3 Tableau de bord
- 8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)
- 9. AQUEDUC ET EAUX USÉS
 - 9.1 Analyse Eau potable fournisseur soumission
- 10. LOISIRS-TOURISME
- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12. URBANISME DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 12.1 Inspectrice Adjointe Zec Owen
- 13. LÉGISLATION
- 14. AFFAIRES NOUVELLE
- 15. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 15.1 Augmentation de loyer 71-73-75, rue de la Grande-Coulée
- 16. VARIA
 - 16.1 Chats errants
 - 16.2 Soumission Réal Huot
 - 16.3 Annulation soumission Camille Ouellet
 - 16.4 Formation comité jeunesse un conseiller responsable
 - 16.5 Génératrice demande de soumission
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
 - EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE Carole Viel
 - IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La directrice générale/ greffière trésorière dépose dix documents d'information aux membres du conseil.

3.1 Demande de don (sclérose en plaques)

Réso2024-02-23

La Société canadienne de la SP : à l'œuvre pour soutenir la collectivité de la SP.

Beaucoup de gens sont étonnés d'apprendre que la Société de la SP ne reçoit pour ainsi dire aucun financement de la part du gouvernement.

Nous comptons en effet essentiellement sur des personnes comme vous pour accomplir notre mission.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement de faire un don de 50\$ (cinquante dollars).

ADOPTÉE



3.2 Demande de don Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay

Réso2024-02-24

30^e Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay (10 au 18 février 2024)

ATTENDU QU'il faut aider cet organisme du Témiscouata, qui organise cette activité annuellement pour les gens atteints du cancer ;

ATTENDU QU'on peut organiser une équipe pour représenter la municipalité ;

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement que la municipalité donne un montant de \$100.00 pour financer une équipe (4 joueurs) soit 25.00\$ par joueur. Le Quillethon aura lieu au Salon de quille Témis du 10 au 18 février 2024 pour une 30^e édition.

ADOPTÉE

3.3 CPTAQ

Réso2024-02-25

CONSIDÉRANT QUE le demandeur s'adresse à la Commission afin que celle-ci autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture soit aux fins d'exploitation d'une gravière-sablière d'une superficie approximative de 2.35 hectares incluant le chemin d'accès, correspondant à une partie des lots 17-P, 18-P et 19-P (62.86ha), matricule 2295-69-2030 du rang 5 et 6, du cadastre du Canton d'Auclair, circonscription foncière de Témiscouata ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur présente une demande pour 10 ans compte tenu qu'il devra aller chercher d'autres autorisations notamment auprès de ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques ;

1. CONSIDÉRANT QUE selon les données de l'Inventaire des terres du Canada, le potentiel agricole des sols du secteur varie entre les classes 4, 5, 7. Selon la classification du potentiel agricole, le site comporterait des sols de classe 7 à 70% avec sous-limitations M pour manque d'humidité et T pour relief (accidenté) et des sols de classe 4 à 30% avec sous-limitations F pour faible fertilité et M pour manque d'humidité ;
2. CONSIDÉRANT QUE l'utilisation actuelle des lots visés par la demande est de 2.8 hectares en culture/friche et de 60.06 hectares en boisé sans érables ;
3. CONSIDÉRANT QUE peu de conséquences sont envisageables pour les activités agricoles advenant le cas de l'autorisation de la demande, étant donné le faible potentiel agricole. Le type de sol est limité en termes de possibilités agricoles en raison d'une topographie accidentée et qu'une réhabilitation sera réalisée ;
4. CONSIDÉRANT QUE la vocation du site après la réhabilitation se destine à une superficie qui sera utilisée pour la sylviculture et qu'il n'y aura aucun effet sur la possibilité d'établissement de production animale ;



5. CONSIDÉRANT QUE nous sommes une petite municipalité et un milieu plutôt dévitalisé mais que ce type de projet est important car cela crée une richesse dans le milieu même si le projet est petit. Qu'étant donné que le marché est petit il est difficile pour un promoteur d'investir des sommes importantes pour le départ d'une telle exploitation et que souvent les gros promoteurs ne seront pas intéressés à ouvrir ce marché car pas rentable pour eux. C'est pour ces raisons que le projet certes pourra se développer à un rythme plus petit et calqué sur la demande et qu'il est important pour nous d'avoir accès à une source de granulats local au lieu d'être obligé d'aller la chercher ailleurs ;
6. CONSIDÉRANT QUE le projet n'a pas pour effet de remettre en cause l'homogénéité agricole du secteur. L'utilisation du sol dans le secteur concerné et dans l'environnement immédiat est partagée entre la pratique de l'agriculture, l'acériculture, la présence de terres forestières, de quelques terres en friche ;
7. CONSIDÉRANT QUE la demande n'aura aucun effet sur la conservation des ressources en eau pour l'agriculture. Des mesures de protection pourront être mise en place si nécessaire afin de prévenir les pertes de sol par l'érosion. La vocation finale du site se destine pour le reboisement en espèces d'arbres commerciale adapté aux conditions du site au moment de la réhabilitation ;
8. CONSIDÉRANT QUE le site visé est d'une superficie de 2,8 hectares sur une propriété de 62,86 hectares l'usage projeté aura peu d'effet sur la possibilité de l'utilisation agricole de l'ensemble de la propriété ;
- 9 et 10. CONSIDÉRANT QUE les bénéfices économiques pour la municipalité sont l'approvisionnement à moindre coût pour tous ses besoins en sable et gravier. L'approvisionnement locale aura un effet moindre sur la production de gaz à effet de serre ;

11. N/A

ATTENDU QUE cette demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture a été jugée conforme à la réglementation municipale en vigueur

En conséquence,

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité du conseil

De recommander à la C.P.T.A.Q de consentir à la demande d'autorisation soumise par monsieur Gilles Bernier, pour l'autorisation autre que l'agriculture sur les lots 17-P, 18-P et 19-P
Adoptée à l'unanimité

3.4 Réponse du MAMH

Pour information : Nous avons reçu le 24 janvier la réponse du ministère des Affaires municipales dans le cadre du volet 4-Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité (FRR) pour la mise en commun d'un camion-citerne.

En raison du très grand nombre de projets déposés de la part des organismes municipaux, ils sont dans l'obligation de nous aviser que le MAMH ne dispose plus de Fonds nécessaires



pour le financement de nouvelles initiatives et que nous ne pourrions donner suite à notre demande.

3.5 Hommage aux bénévoles (info-dimanche)

Réso 2024-02-26

ATTENDU QUE chaque année le Journal l'Info-Dimanche publie une section spéciale dans l'édition de Pâques,

ATTENDU QUE cette section comprend l'horaire des messes de Pâques et un hommage à un bénévole des municipalités,

ATTENDU QUE cette année la municipalité a nommé Cécile Labrie ou Raymonde Beaulieu comme bénévole.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement, que la municipalité accepte de faire la publication du bénévole au montant de 115 \$ format 1/32 de page, avant taxes.

ADOPTÉE

3.6 Activité Centre des Loisirs

Réso2024-02-27

Depuis janvier au centre de loisir Raymonde Beaulieu et Carole Dubé organisent des activités pour permettre aux personnes de sortir de la maison et de socialiser dans un contexte agréable. Il demande un don pour défrayer des dépenses.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil de faire un don de 200\$ (deux cents dollars) pour leurs activités et nous faire des comptes-rendus sur leur activité.

ADOPTÉE

3.7 Atelier Source D'Espoir

Réso2024-02-28

Atelier sur la bienveillance

Il est proposé par Marguerite Albert de faire une demande à Source d'espoir de Témiscouata-sur-le-Lac de venir faire un atelier dans notre municipalité.

ADOPTÉE

3.8 Bilan Grand Lac Squatec

Information : Une lettre sera envoyée au résident pour expliquer le bilan des suivis réalisés au Grand Lac Squatec à l'été 2023. Une rencontre d'information publique sur les actions à entreprendre pour la protection du Grand Lac Squatec aura lieu le 26 février 2024 à 19 heures à l'école La Marguerite d'Auclair pour les municipalités de Lejeune, Auclair et Dégelis.

3.9 Le Tremplin campagne de financement

Pour la 24^e édition du 13 au 19 mai prochain. Le Tremplin est un événement qui met en valeur les artistes de la relève en chanson et en humour. Pour assurer la pérennité de cet événement d'envergure nationale, ils ont mis en place, il y a quelques années, un membership accessible à tous les citoyens, entreprises et organisations.

Ne participe pas cette année.



**3.10 Demande de don : Fondation des Sourds
Fondation des sourds du Québec**

Réso 2024-02-29

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité de faire un don de 50.00\$ pour la fondation des Sourds du Québec.

Considérant qu'il y a quelques personnes qui ont ce problème dans notre municipalité.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL LE 9 janvier 2024

Réso2024-02-30

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 janvier 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024

ADOPTÉE

5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso2024-02-31

ATTENDU que la directrice générale, greffière trésorière a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION de Réjean Albert IL EST RÉSOLU à l'unanimité QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 5 février 2024, totalisant 86 188.17\$

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

ADOPTÉE

6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Rien

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réso2024-02-32

7.1 Croix-Rouge canadienne Renouvellement avril 2024 à mars 2025

Renouvellement de l'entente Services aux personnes sinistrées couvrant la période d'avril 2024 à mars 2025, au montant de 225.00\$

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu à l'unanimité du conseil d'accepté ce renouvellement.

ADOPTÉE



7.2 Grille de tarification pour camion-citerne et autopompe

Réso2024-02-33

Grille de tarification

Autopompe plus équipement 53.45\$

Camion-citerne et accessoires 48.11\$

Unité de secours et accessoires 42.76\$

Le taux horaire pompiers selon la politique en vigueur

Dans chaque service.

Dans le prix du véhicule le salaire pompier n'est pas compris.

3.4% indexation 2024

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter la grille de tarification tel que présenté.

ADOPTÉE

7.3 Tableau de bord

Réso2024-02-34

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter le tableau de bord tel que présenté.

ADOPTÉE

8. TRAVAUX PUBLICS

Rien

9. AQUEDUC ET EAUX USÉES

9.1 Analyse Eau potable fournisseur soumission

Réso2024-02-35

Nous avons demandé une soumission pour les analyses d'eau à la firme H2Lab et Agro-enviro Lab.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter la soumission d'Agro-enviro Lab. considérant que la soumission est beaucoup plus basse soit 1 675.80\$ pour les analyses pour l'année.

ADOPTÉE

10. LOISIRS-TOURISME

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun point

12. URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12.1 Inspectrice Adjointe Zec Owen.

Réso2024-02-36

Nous avons reçu une copie de résolution de la Zec Owen qui mentionne que madame Denise Viel est coordonnatrice des campings de la Zec Owen. Considérant que la Zec Owen a besoin d'un inspecteur adjoint responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme pour les terrains de camping et sites privilégiés



La demande à la municipalité concernée sur le territoire de la Zec Owen pour nommer madame Denise Viel comme inspectrice adjointe pour l'application des articles du règlement de zonage et du règlement de permis et certificat qui concerne les campings aménagés et rustiques. La municipalité demande qu'une copie des demandes de permis soit transmise à la municipalité par courriel.

ADOPTÉE

13. LÉGISLATION

14. AFFAIRES NOUVELLES

15. ADMINISTRATION GÉNÉRALE VARIA

15.1 Augmentation de loyer 71-73-75, rue de la Grande-Coulée

Réso2024-02-37

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil de faire une augmentation de 5% sur le prix des logements du 71, et 73, rue de la Grande Coulée pour l'année 2024. Pour le logement du 75, Grande Coulée de ne pas faire d'augmentation considérant que ce loyer n'est pas chauffé par le sous-sol de l'édifice municipal comme les deux autres ce qui les rends beaucoup moins dure à chauffer.

Une lettre leur sera envoyée prochainement.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Chats errants

Réso2024-02-38

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil de faire une lettre circulaire pour les chats errants. Une décision pour autoriser un maximum de deux chats par résidence.

ADOPTÉE

16.2 Soumission Réal Huot

Réso2024-02-39

Il est proposé par Armelle Kermarrec d'accepter la soumission de Réal Huot au montant de 2 248.88\$ pour l'achat de 10 compteurs d'eau qui sont demandés pour la stratégie de l'eau potable par le MAMH. Ainsi qu'un manomètre pour les bornes-fontaines.

ADOPTÉE

16.3 Camille Ouellet annulation de la soumission

Réso2024.02-40

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil de vérifier la soumission reçue en mars 2023 avant de faire l'annulation. Le conseil est prêt à déboursier les frais d'expédition ainsi qu'un pourcentage de 10 ou 15 % pour le retour de la pièce.

ADOPTÉE



16.4 Formation comité jeunesse

Le conseil n'a pas l'intention de former un comité jeunesse pour l'instant.

16.5 Génératrice

Réso2024-02-41

Il est proposé par Réjean Albert de demander des soumissions pour l'achat d'une génératrice de 12 500 watts ou 15 000 watts, pour l'aqueduc. Au près de deux fournisseurs soit Dickner de Rivière-du-Loup et Spécialité électrique.

ADOPTÉE

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs questions ont été posées

Début : 20h45

Fin : 20h50

Le chef pompier invite le conseil à participer à leur activité du 17 février.

18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Réso2024-02-42

SUR UNE PROPOSITION DE Carole Viel

IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h52.

ADOPTÉE

Je, Fernand Albert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Fernand Albert
Pro- Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale